



Conseil municipal

Lundi 16 mai

Le conseil municipal est l'assemblée délibérante élue de la commune chargée de «régler, par ses délibérations, les affaires de la commune ».

Le conseil municipal du lundi 16 mai 2022 se tiendra à 18h.

[Découvrez l'ordre du jour.](#)

Adresse

Hôtel de Ville
1 place de la République
78190
Trappes

Document(s)

[Ordre_du_jour_du_CM_du_16_Mai_2022.pdf](#)